



## Lézard des murailles *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)

### BIOLOGIE ET ÉCOLOGIE

Essentiellement lié aux milieux pierreux, le Lézard des murailles s'observe facilement sur les murs et différentes structures d'origine anthropiques, tas de gravats, décombres, remblais... dont il exploite les anfractuosités pour se réfugier. En dehors des constructions humaines, les éboulis, les rochers et les falaises sont également utilisés. Il est ainsi présent sur l'ensemble du trait de côte, mais aussi sur les îles, où des individus plus sombres sont notés [1], un cas de mélanisme ayant par ailleurs été observé en 2013 dans la commune du Cellier (44). Les landes sont également très appréciées, ainsi que les coteaux. Les haies et les talus sont ponctuellement utilisés, mais le Lézard des murailles n'est pas le reptile le plus fréquent du bocage [2, 3]. Le tronc des arbres creux ou les tas de bois peuvent parfois rassembler plusieurs individus en thermorégulation. Le cœur des boisements est peu prisé par l'espèce dans la région, en revanche les lisières sont parfois très fréquentées. Les marais sont souvent délaissés et il est par ailleurs le plus souvent absent des zones inondables [4].

Dans les études par plaques, il est essentiellement relevé dans les milieux périphériques des bâtiments [3]. Parfois notamment éloignés des anfractuosités les plus proches, des juvéniles peuvent être observés dans des milieux ouverts et très isolés comme les plateformes éoliennes en plein milieu de champs par exemple.

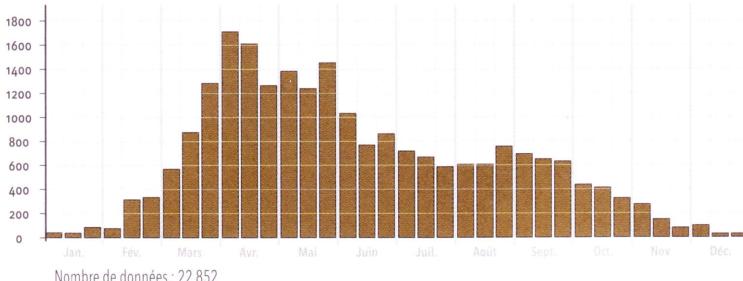
Ce reptile peut s'observer toute l'année, mais dans une moindre mesure de début décembre à fin janvier, période durant laquelle l'hivernage est plutôt discontinu. Dans notre région, les femelles peuvent être gravides à partir de mars, et les œufs déposés dès avril, les éclosions survenant alors dès le début de l'été et jusqu'en septembre. Les sites de pontes signalés dans la région sont exclusivement localisés dans des milieux anthropiques, comme les jardins ou les exploitations agricoles (sous des pierres, des matériaux, dans la terre, etc.).

Mâle en héliothermie, remarquez la queue régénérée. Pornic (44), 28 février 2016

© Philippe Eyrard

Éclosion. Saint-Mathurin-sur-Loire (49), 22 août 2006  
© Philippe Eyrard

NOMBRE D'OBSERVATIONS PAR DÉCADA



STATUT	
Protection nationale	
Protection des individus et des habitats	
Liste rouge France	
LC	
Liste rouge Pays de la Loire	
LC	
Priorité régionale	
Responsabilité mineure	

## IDENTITÉ

Famille Lacertidés

Taille Jusqu'à 22 cm avec la queue

**Description** Lézard de petite taille, trapu et à queue longue, élancée et effilée. museau allongé et cou bien distinct. Dos et flancs brunâtres à gris, tachés ou marbrés de noir et de beige ; nombreuses marbrures chez le mâle et bandes plus claires sur chaque flanc pour la femelle. Ventre blanc à beige mais parfois orange à rouge chez certains mâles.

**Répartition mondiale** Vaste répartition du nord de l'Espagne au sud de la Hollande et, vers l'est, jusqu'aux Balkans.

Le Lézard des murailles apparaît comme étant le plus commun des reptiles de la région, à l'instar de la plupart des départements de France [5]. Il apparaît parfois en grand nombre, avec des rassemblements de plusieurs dizaines d'individus. Il est mentionné parfois comme extrêmement abondant le long des voies ferrées. À titre d'exemple, la densité a été estimée à 180 adultes à l'hectare dans une carrière briéronne abandonnée (D. Montfort, comm. pers.). Toutefois, deux études menées au sein du bocage de deux réserves naturelles régionales en 2013 nuancent son abondance [2, 3]. Sur certains sites (Mayenne, Loire-Atlantique), il peut être en syntopie avec le Lézard vivipare, mais ce dernier se tient plutôt au sol alors que le Lézard des murailles priviliege les biotopes en hauteur (remblais, troncs d'arbres).

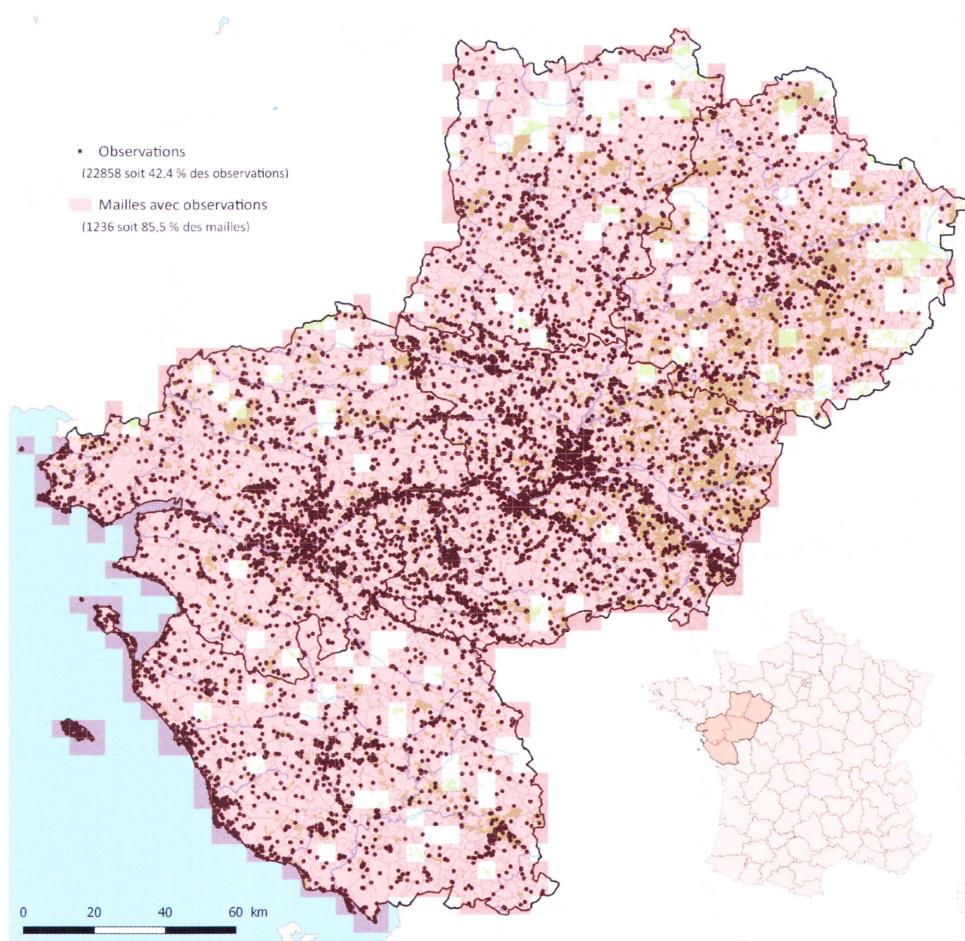
## RÉPARTITION, HISTORIQUE ET TENDANCES

L'espèce est citée dans les Pays de la Loire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Un spécimen issu de l'île Dumet est d'ailleurs conservé au Muséum d'histoire naturelle de Nantes et ce possiblement depuis 1883 [6]. C'est d'ailleurs le seul reptile qui y est toujours présent [1]. Il est également observé sur l'île de Noirmoutier et l'île d'Yeu. Dans le Maine-et-Loire, l'espèce est décrite régulièrement à la même époque par Millet de la Turtaudière [7]. Deux sous-espèces sont décrites en France métropolitaine. Dans la région, c'est la sous-espèce *brongnardi* qui est présente, *Podarcis muralis merre*

*ius* étant localisée à l'est du pays. Concernant cette dernière, certains auteurs pensaient qu'il s'agissait d'une autre sous espèce : *P. m. oyensis* [8], dont l'aire de répartition serait étendue à l'ouest de la Bretagne [9]. Actuellement, dans l'attente d'une révision complète avec des analyses génétiques, cette sous-espèce n'est pas validée.

Le Lézard des murailles occupe la région de manière homogène, excepté dans le quart nord de la Mayenne (ligne Ernée-Mayenne) où les densités sont faibles [10]. Ce constat est probablement à mettre en relation avec le climat plus frais. Ailleurs, les mailles vides coïncident certainement avec des défauts de prospection. L'évolution récente des populations est inconnue dans la région [10]. Toutefois son adaptabilité aux contextes anthropisés et les modifications climatiques lui sont pourtant potentiellement très bénéfiques. Ces dernières années, des témoignages inédits de localités du nord-ouest mayennais ont été relayés. Initialement cantonnés aux bourgs et agglomérations, quelques individus sont observés depuis peu dans les campagnes du nord, permettant d'étayer ainsi l'hypothèse d'une expansion de l'espèce [10], comme c'est le cas en Normandie avec une expansion de son aire de répartition de 40 % depuis 2004 [11]. En outre, c'est l'une des espèces les plus favorisées par les transports de matériaux (bois, déchets, gravats, etc.). Elle est également souvent transportée par les camping-cars et colonise ainsi de nouveaux milieux grâce à ces déplace-

## RÉPARTITION





ments involontaires (D. Montfort, comm. pers.). En Sarthe, l'espèce est présente sur l'ensemble du territoire, néanmoins des zones blanches sont encore d'actualité du fait de secteurs sous-prospectés lors de la dynamique atlas.

#### MENACES ET MESURES DE CONSERVATION

Le Lézard des murailles est considéré en « préoccupation mineure » (LC) à l'échelle nationale et régionale. Souvent proche de l'Homme, l'espèce est exposée à de nombreux facteurs de mortalité. Les chats constituent très certainement la menace principale. Des campagnes de sensibilisation à l'égard du grand public en vue d'encourager le port de colliers colorés, la diminution du nombre de chats par foyer et la stérilisation sont à soutenir. Pour limiter la mortalité par noyade dans les jardins, l'implantation des bacs de récupération d'eau de pluie, des arrosoirs, des piscines gonflables et autres contenants permet également de jouer un rôle, il est ainsi préférable de les positionner loin des murs. Les routes impactent possiblement les individus en déplacement, mais sans doute de manière assez modeste [12], les cas de mortalité par véhicule concernent surtout les voies de transports doux (chemins, sentiers de halage, trottoirs...). Par ailleurs, la mortalité accidentelle due à l'entre-bâillement des huisseries est souvent rapportée. Le Lézard des murailles peut payer un lourd

tribut dans les milieux colonisés par le Rat surmulot (*Rattus norvegicus*), prédateur qui peut s'attaquer aux œufs mais aussi aux lézards, un seul rat pouvant consommer jusqu'à trois sujets à la suite, en les cueillant depuis l'étage inférieur d'un tas de branches coupées (obs. pers.).

Lors de la rénovation ou la reconstruction de certains murs, particuliers et collectivités font parfois le choix de recouvrir les pierres avec du mortier. Sans aspérités et moins friable, l'ensemble devient inhospitalier à la faune cavicole. En revanche, les murs de pierres sèches, restaurés ou réhabilités, sont des milieux de prédilection pour l'espèce. La sensibilisation à la conservation d'un bâti traditionnel prenant en compte la biodiversité apparaît donc comme capitale.

Marc Bellion

#### RÉFÉRENCES

- [1] Le Garff, 2014
- [2] Angot, 2013
- [3] Bellion, 2014
- [4] Normand, 2013
- [5] MNHN, 1992
- [6] Grosselet *et al.*, 2011
- [7] Millet de la Turtaudière, 1864-1865
- [8] Blanchard, 1891
- [9] Lescure & de Massary, 2012
- [10] Baudin, 2010
- [11] Barrioz *et al.*, 2019
- [12] Martin, 2014

